

Invitation Presse

Bordeaux, le 28 mai 2023

Saint-Amand-Magnazeix (87)

Une cérémonie pour récompenser les élèves de CM1-CM2, lauréats du concours Changez d'air !

Le vendredi 7 juin, l'affiche lauréate de « Changez d'air » sera dévoilée. Les élèves de CM1-CM2 sont les heureux gagnants de ce concours dont l'objectif est de sensibiliser les plus jeunes à l'importance de la qualité de l'air intérieur. La cérémonie se tiendra à la mairie, en présence de Patrice Mirguet, Maire de Saint-Amand-Magnazeix, ainsi que de la directrice de l'école et des parents.

Changez d'air : les bons gestes à adopter pour sa santé

Près de 300 élèves de CM1 et CM2 de Nouvelle-Aquitaine ont relevé le défi : réaliser une affiche ou une vidéo qui indique les bons gestes à adopter pour un air intérieur de qualité. Avec l'aide de leur enseignant et des outils pédagogiques mis à leur disposition, les écoliers ont d'abord repéré les sources de pollution à l'intérieur de la maison. Ils ont ensuite appris les bons réflexes pour préserver la santé de toute la famille : passer régulièrement l'aspirateur, aérer 10 minutes par jour, choisir des produits d'entretien et du mobilier respectueux de l'environnement... Ils ont enfin saisi leurs caméras ou leurs crayons pour laisser place à leur créativité et... à leurs talents !

Les artistes en herbe récompensés

Parmi les onze projets reçus, c'est l'affiche de la classe de CM1-CM2 de l'école de Saint-Amand-Magnazeix qui a été sélectionnée. L'originalité, la clarté du message, la cohérence avec les enjeux de prévention et l'esthétisme ont séduit le jury de partenaires ⁽¹⁾.

L'affiche lauréate sera révélée lors de la remise de prix le vendredi 7 juin, en la présence de M. Le Maire, des partenaires et des parents. Pour récompenser les heureux gagnants, l'illustrateur Jérémy Pailler leur réserve une petite surprise créative sur le thème de la qualité de l'air intérieur.

► La cérémonie est ouverte à la presse :

Le vendredi 7 juin à 15h

Mairie de Saint-Amand-Magnazeix

⇒ **Nous vous remercions de confirmer votre participation d'ici le 4 juin**



À propos du concours « Changez d'air »

Dans le cadre de son Programme Régional Santé Environnement, l'Agence Régionale de Santé a fait appel à la Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine pour sensibiliser les enfants à la santé environnementale. C'est ainsi que le concours « Changez d'air ! » a vu le jour en 2013.

Organisé en partenariat avec les Académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers, il s'adresse aux élèves de cycle 3 de la région (CE2-CM1-CM2). Grâce à une approche artistique et créative, le concours permet de parler simplement aux enfants, de la qualité de l'air et des bons réflexes à adopter pour préserver leur santé. Le concours propose de concevoir une affiche ou une vidéo sur le thème de la qualité de l'air intérieur.

⁽¹⁾ **Les partenaires du concours** : l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine, les Rectorats de l'académie de Bordeaux, Poitiers et Limoges, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Atmo Nouvelle-Aquitaine, les Petits Débrouillards et la Mutuelle Générale de l'Education Nationale.

À propos de la Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine

Présidée par Bertrand Dupouy, la Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine est une fédération professionnelle. Elle assure l'animation et la promotion du mouvement mutualiste en région. Elle participe au débat public et défend une protection sociale solidaire et un accès aux soins pour tous.

La Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine est aussi experte en prévention. Qu'elle soit mandatée par une institution, une collectivité ou une entreprise, elle propose des actions sur mesure sur différentes thématiques de santé (activité physique, addiction, alimentation, audition, vision, sommeil...). Elle est particulièrement reconnue pour son expertise en santé environnementale, en santé mentale et en santé au travail.

Plus d'infos sur : www.nouvelle-aquitaine.mutualite.fr



Contact Presse : Sophie Lentz / 06 37 84 71 57 / sophie.lentz@n.aquitaine.mutualite.fr

Contact Prévention : Julien Moratille au 06 45 20 18 75 / julien.moratille@n.aquitaine.mutualite.fr